

# Budget rectificatif et supplémentaire 2/2002

2002/2043(BUD) - 30/05/2002 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du BRS 2/2002. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2002/594/CE, CECA, Euratom. CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif et supplémentaire 2/2002 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 30 mai 2002 (se reporter au résumé de la résolution).